

Département de l'ESSONNE

**République Française**

Arrondissement d'ETAMPES

**Extrait du registre des DELIBERATIONS**

Commune de DOURDAN

**du Conseil Municipal du 17 décembre 2020**

Nomenclature N° : 7

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2020125

Présents : 28

Votants : 24

**Objet : Décision modificative n°3 – Budget principal 2020**

Le jeudi 17 décembre 2020 à 20h30, le Conseil municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Monsieur le Maire le 11 décembre 2020, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Paolo DE CARVALHO, à la salle des fêtes de Dourdan.

**PRESENTS** : Paolo DE CARVALHO – Josépha BREBION – Rémy BRUNEL – Isabelle PRADOT – Benoît PANOT – Estelle PARANT – Mohamed MOURDI – Karina STUDER – Philippe CELESTIN – Murielle VIEYRA – Pascal AUDOUIN – Jean-Christophe MARMILLON – Sébastien COMBELLES – Laurent LARREGAIN – Christelle AMAND – Nadia LE BOURNOT – Marc PLISSONNEAU – Christine DOS SANTOS – Nathalie POULAIN – Barbara FAUSSET – Maxime FAUSSET-VANNIER – Maryvonne BOQUET – Gérard DIAZ – Sylvine HENDELUS – Eric POUBANNE – Olivier BOUTON – Fabrice BARON – Rémi CROUZET, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES** : Daouda TIMERA a donné pouvoir à Paolo DE CARVALHO, Nadia LOUGHSALA a donné pouvoir à Josépha BREBION, Sabrina BERSY a donné pouvoir à Mohamed MOURDI, Nessa DAVRAIN a donné pouvoir à Olivier BOUTON, Nassima SEMSARI a donné pouvoir à Maryvonne BOQUET, conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Laurent LARREGAIN

Le Conseil municipal entend l'exposé de Rémy BRUNEL.

Le tableau joint vous présente les modifications qu'il conviendrait d'apporter au BP 2020 dans le cadre d'une décision modificative n°3.

**En fonctionnement, l'équilibre de la section s'établit à hauteur de 62 684,00 €.**

Sont notamment pris en compte :

- des demandes supplémentaires de crédits liés aux mesures sanitaires du COVID19,
- quelques demandes supplémentaires de services.

En dépenses, toutes les nouvelles inscriptions portent sur le chapitre 011 Charges à caractère général.

Le cumul des différentes sommes inscrites pour la gestion de la crise sanitaire s'élève à 20 800 € (gel hydroalcoologique, masques, prestations ménage complémentaires dans les écoles, fournitures diverses et petit matériel...).

Une somme de 15 500 € est prévue pour l'opération à destination des commerces dourdannais via des bons d'achat aidés.

La commune a également été amenée à abonder la ligne Taxe foncière à hauteur de 15 477 € conformément aux avis d'imposition reçus actant d'un écart avec les prévisions budgétaires. En regard des bâtiments concernés (Gendarmerie notamment), une demande de dégrèvement a été faite auprès des services fiscaux, mais l'éventuel remboursement n'interviendra que courant 2021.

Une somme de 9 000 € porte sur différentes prestations liées au CLSPD et notamment aux prestations de Mediavipp et du CIDFF : cotisations, formations, ateliers cyberviolence ...

En recettes, la principale inscription porte sur les droits de mutation avec un complément de droits encaissés qui permet d'équilibrer la décision modificative avec une somme de 53 684 €.

Par ailleurs, une subvention liée aux projets transversaux est inscrite pour 8 000 €.

Enfin, une somme de 1 000 € est inscrite dans le cadre de la mise à disposition de personnel communal pour le budget eau. Somme dont on retrouve le pendant au sein de la décision modificative du budget annexe eau potable.

**En investissement, l'équilibre de la section s'établit à hauteur de 16 818,00 €.**

Ont été recensés les principaux besoins suivants :

En dépenses, une somme de 2 700 € est ajoutée pour couvrir des dépenses liées à la gestion du coronavirus (acquisition de pompes à pédales pour accueil dans les bâtiments publics).

Des pièges photographiques sont budgétés à hauteur de 4 000 € afin de lutter contre les dépôts sauvages de déchets.

Et une somme de 8 381 € est budgétée afin de permettre une extension de réseau rue de la Gaudrée.

En recettes, on retrouve cette même somme de 8 381 € puisque la commune est remboursée par le bénéficiaire des travaux.

Enfin, des crédits sont inscrits en 024 Produits de cessions pour faire suite à la vente sur le site de ventes aux enchères en ligne de divers véhicules communaux.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n° DEL2020015 du Conseil municipal du 26 février 2020 concernant le budget primitif 2020 du budget principal,

**Vu** la délibération n° DEL2020067 du Conseil municipal du 16 juillet 2020 concernant la décision modificative n° 1 du budget principal,

**Vu** la délibération n° DEL2020091 du Conseil municipal du 17 septembre 2020 concernant la décision modificative n° 2 du budget principal,

**Vu** la décision modificative n° 3 de l'exercice 2020 se présentant comme suit :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	62 684,00	62 684,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		62 684,00	62 684,00
INVESTISSEMENT		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	16 818,00	16 818,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		16 818,00	16 818,00
TOTAL DU BUDGET		79 502,00	79 502,00

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité d'adopter** la décision modificative n° 3 du budget principal 2020 pour les inscriptions ci-dessus par :

- **24 voix POUR** : Paolo DE CARVALHO + le pouvoir de Daouda TIMERA – Josépha BREBION + le pouvoir de Nadia LOUGHSALA – Rémy BRUNEL – Isabelle PRADOT – Benoît PANOT – Estelle PARANT - Mohamed MOURDI + le pouvoir de Sabrina BERSY – Karina STUDER – Philippe CELESTIN – Murielle VIEYRA – Pascal AUDOUIN – Jean-Christophe MARMILLON – Sébastien COMBELLES – Laurent LARREGAIN – Christelle AMAND – Nadia LE BOURNOT – Marc PLISSONNEAU – Christine DOS SANTOS – Nathalie POULAIN – Barbara FAUSSET - Maxime FAUSSET-VANNIER,
- **9 Abstentions** : Maryvonne BOQUET + le pouvoir de Nassima SEMSARI – Gérard DIAZ - Olivier BOUTON + le pouvoir de Nessa DAVRAIN - Sylvine HENDELUS - Eric POUBANNE - Fabrice BARON - Rémi CROUZET.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour Extrait Conforme  
**Le Maire**  
**Paolo DE CARVALHO**

Acte rendu exécutoire :

- Publié le : **23 DEC. 2020**

- Transmis au représentant de l'Etat



*(Handwritten signature in blue ink over the seal)*